

teurs, d'artistes, de comédiens, de musiciens, de techniciens de cinéma, d'animateurs et autres personnels de réalisation que toute autre station indépendante de télévision en langue anglaise du Canada, exception faite de celles de Toronto.

● (1600)

L'administration fédérale semble avoir estimé cette station, lui accordant un certain crédit, puisque Main-d'œuvre Canada collabore avec Canawest pour la formation du personnel de la station à Vancouver. Dans les neuf années qui ont suivi 1965, la société a pu réinvestir. Elle a réinjecté des capitaux en Colombie-Britannique sous forme d'impôts et de taxes, de salaires et d'autres dépenses publiques et privées représentant 26—76 millions en neuf ans. Ce n'est pas rien. KVOS est différente des autres. L'Ouest est différent. Ce n'est pas une simple station frontalière émergeant à Toronto. Mais nos myopes de l'Est n'arrivent pas à se représenter l'Ouest autrement que d'après ce qu'ils voient dans l'Est.

Des voix: Bravo!

Mme Holt: Nous ne sommes pas comme les autres. Notre monde est différent. En toute justice, on ne peut pas comparer une société de Colombie-Britannique, qui a donné tout ce que le Canada attend des filiales canadiennes, à d'autres stations frontalières de télévision. Je ne suis pas en mesure de plaider pour Buffalo. Je pense que son dossier est solide, mais je laisse aux Ontariens sensés le soin de le faire.

M. Collenette: Des bêtises!

Mme Holt: Bêtises ou non, je ne suis pas en mesure de me prononcer. C'est à vous de le faire. Je m'occupe de l'Ouest, parce que j'en viens et que je le connais.

Des voix: Bravo!

Mme Holt: Avec cet amendement, offrons au moins à KVOS la possibilité de proposer un plan qui soit plus valable pour la radiodiffusion en Colombie-Britannique que la solution punitive prévue dans le bill. Car ce bill est bien une mesure punitive. George Bernard Shaw a déclaré, je ne me lasserai de le répéter, que lorsqu'on se décide à tuer, on commet un assassinat, et l'assassinat est la forme extrême de la censure. Nous allons détruire ces sociétés qui se sont établies au Canada. Nous devons trouver une meilleure solution au problème: canadianisons-les, aidons-les, encourageons-les à se canadianiser. Nous étudions un bill fiscal, pas un bill sur le contenu des émissions, et il ne s'agit pas d'un jeu. Examiner une loi comme nous le faisons actuellement, c'est menacer et détruire la loi elle-même. Il est temps que les députés qui semblent avoir tellement d'influence à la Chambre et que les organismes qu'ils dirigent apprennent à connaître l'Ouest. Je le répète, nous ne sommes pas l'Ontario, nous ne sommes pas Montréal.

Incidentement, je me demande ce qui arriverait si les Américains décidaient de ne pas nous vendre leurs émissions à bas prix. Qu'arriverait-il si les États-Unis nous demandaient le même prix qu'aux Américains? Si je ne m'abuse, une émission d'une demi-heure coûte \$150,000 aux États-Unis et \$2,000 au Canada; une émission d'une heure coûte \$250,000 aux États-Unis et \$5,000 ici. Qu'arriverait-il à ce pauvre Kojak à Radio-Canada et à CTV? Qu'arrive-

Périodiques non canadiens

rait-il à notre publicité? Nous n'aurions pas assez de recettes publicitaires pour maintenir nos propres réseaux. Radio-Canada et CTV réalisent des milliers de dollars grâce à la publicité pendant les émissions américaines. Nous sommes prêts à nous servir de ces émissions si elles nous rapportent de l'argent. Est-ce là une manifestation de nationalisme? Nous ne voulons pas qu'il en soit de même pour *Reader's Digest*. Très bien, nous le voulons ainsi, mais ne parlons pas alors de contenu canadien ou pour *Time*. Les réseaux et les postes canadiens ne pourraient réaliser des émissions canadiennes sans les bénéfices que leur rapportent les émissions américaines.

Les manipulations que nous faisons subir au bill C-58 en fonction de nos objectifs montrent bien sa malhonnêteté fondamentale. J'ai entendu dire qu'on avait accordé encore une exemption à certains journaux de l'Alberta. Monsieur l'Orateur, chaque fois que nous faisons une autre exception, l'objectif de la loi devient de plus en plus évident. Il s'agit de détruire ou d'affaiblir les postes frontière comme KVOS et de détruire l'édition canadienne du *Time*. Je viens de l'Ouest, de la côte ouest du Canada, et j'aime lire les huit pages sur le Canada en même temps que les articles sur le reste du monde. Si nous affaiblissons les postes frontière, nous affaiblirons beaucoup notre goût, notre culture et notre publicité. Je tiens à signaler que seuls les annonceurs importants pourront se permettre d'acheter de la publicité aux réseaux locaux parce que les prix augmenteront, et les annonceurs importants ont très peu contribué à l'épanouissement culturel de l'Ouest.

Je voudrais parler à présent de la justice du bill: il en est totalement dépourvu et une fois que la justice est violée, elle peut être détruite. On peut en dire de même de la liberté, si la liberté des media est violée, le danger est clair: la liberté, elle aussi, risque de disparaître. Or, c'est la justice et la liberté qui sont les fondements fragiles de la démocratie. La plus légère atteinte peut entraîner l'effondrement de notre libre société.

Je pense donc que ce bill soulève une question extrêmement importante. Je ne suis d'ailleurs pas sûre que tous pensent comme moi. En fait, je suis même sûre que bien de mes collègues ne me suivent pas sur ce point, et je ne puis d'ailleurs comprendre comment ils refusent de saisir la portée de la question. Chaque journaliste du pays, chaque éditeur a dit la même chose. Il y a un seul journal qui ait adopté un point de vue différent, le *Toronto Star*, qui semble avoir des liens étroits avec Southam qui possède des intérêts dans certaines sociétés de radiodiffusion et de télévision que protègent la mesure actuelle.

Une voix: C'est de l'inceste!

Mme Holt: Je ne sais pas. Il s'agit peut-être d'une relation trouble. Nous sommes maintenant devant une mesure rajustée, manipulée, modifiée. On y introduit des exceptions. Et une fois ces exceptions adoptées, à quel genre de projet de loi en vient-on? C'est que ce projet de loi a été conçu pour favoriser les intérêts particuliers, et rajusté et rattrapé à des fins uniquement politiques, à ce qu'il paraît. Je frémis à cette pensée. Lorsque cela se produit, ce n'est pas la loi d'une juste société mais la loi de la tyrannie, et ces mesures servent le profit de quelques-uns ou le désir de revanche.